



COMMUNIQUÉ

En cette semaine de votation citoyenne, le Réseau Citoyen de Grenoble se réjouit que les habitants de Grenoble soient appelés à participer à la vie de la cité. Tout d'abord pour choisir 7 projets parmi les 26 qui ont été proposés par les habitants dans le cadre du budget participatif. L'engagement et la créativité des habitants porteurs de projets permettront sans aucun doute un mieux vivre ensemble dans tous les quartiers de notre ville. D'autant que ces projets n'impliquent pas un investissement supplémentaire qui s'ajouterait au budget municipal mais correspondent à une part du budget municipal, réservée aux propositions des habitants.

C'est là un vrai progrès démocratique et nous encourageons chaque Grenobloise et Grenoblois à aller voter pour les projets qui lui plaisent le plus.

Cette année pour la première fois, la Ville met aussi en œuvre le droit d'interpellation sur une politique municipale. Le Comité de Liaison des Unions de Quartiers (CLUQ) a choisi de contester la délibération de tarification du stationnement votée au mois de juin 2016. Une pétition de plus 2000 signatures a été présentée au conseil municipal du 26 septembre. Le conseil ayant refusé d'annuler cette délibération, il est donc demandé aux Grenoblois de s'exprimer "*Êtes-vous pour ou contre cette annulation de la nouvelle tarification pour le stationnement ?*". Le CLUQ demande cette annulation car il considère que la municipalité n'a pas suffisamment demandé l'avis des Grenoblois. Les oppositions à la municipalité s'engouffrent dans cette votation en appelant la mise en échec de l'équipe municipale majoritaire, mais aussi, évidemment, pour marquer leur différence !

En tant que mouvement politique local non rattaché à un parti politique national et partie prenante du Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des Écologistes, **le Réseau Citoyen de Grenoble tient à s'exprimer sur cette politique de stationnement.** Ayant échangé ce week-end avec de nombreux Grenoblois sur les marchés, nous constatons que nombre d'habitants sont attachés à **une politique de stationnement qui rééquilibre la place de l'automobile et qui institue une tarification progressive pour le stationnement résident.** Une première prise en compte des remarques faites en réunions publiques ont conduit à rendre la tarification plus progressive et d'acter les 20 premières minutes gratuites. Après un premier bilan, cette concertation doit continuer afin d'établir un diagnostic de cette politique de changement pour guider les prochaines étapes.

Nous appelons donc clairement les Grenoblois à voter **NON** à l'abrogation de la délibération sur le stationnement. **Nous pensons qu'il est important d'agir pour une ville plus respirable, qui partage ses espaces publics de façon harmonieuse entre les différents modes de déplacements et qu'il faut aller vers plus de solidarité entre habitants.**

Réseau Citoyen de Grenoble

11 octobre 2016

contact@reseaucitoyen-grenoble.fr

www.reseaucitoyen-grenoble.fr